

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE JOURNALISME DE QUALITÉ DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE (MSI-JOQ)

Établi par le Comité des Ministres en vertu de l'article 17 du Statut du Conseil de l'Europe et conformément à la Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail.

Type de comité : Organe subordonné

Durée de validité du mandat : **1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019**

MISSIONS PRINCIPALES
Sous l'autorité du CDMSI, et sur la base des normes existantes du Conseil de l'Europe et de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme, le MSI-JOQ préparera une proposition d'action normative sur les critères et mesures assurant un environnement favorable à la pratique d'un journalisme de qualité dans l'ère du numérique. Le MSI-JOQ étudiera aussi la promotion de l'éducation aux médias et à l'information dans l'environnement numérique et réfléchira à un éventuel instrument normatif.
PILIER/SECTEUR/PROGRAMME
Pilier : État de droit Secteur : Renforcer l'État de droit Programme : Société de l'information et gouvernance de l'internet
TÂCHES SPÉCIFIQUES
(i) Préparation d'un projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion d'un environnement propice à un journalisme de qualité à l'ère numérique. (ii) Préparation d'une étude sur un éventuel instrument normatif concernant la promotion de l'éducation aux médias et à l'information dans l'environnement numérique.
COMPOSITION
Membres : Le comité se composera de 13 experts, comprenant sept experts gouvernementaux ou représentants d'États membres désignés par le CDMSI et six experts indépendants nommés par le Secrétaire Général, dotés d'une expertise reconnue dans le domaine de la liberté d'expression et des politiques des médias en ligne et hors ligne. Le Conseil de l'Europe prendra en charge les frais de voyage et de séjour des 13 membres. La composition du comité d'experts respectera le principe d'une répartition géographique équitable entre les États membres et tiendra compte de la dimension de l'égalité de genre. D'autres États membres peuvent désigner d'autres représentants sans défraiement.
Participants : Peuvent envoyer des représentants sans droit de vote ni défraiement : <ul style="list-style-type: none">- l'Union européenne (y compris, en tant que de besoin, l'Agence des droits fondamentaux (FRA)) ;- les États observateurs auprès du Conseil de l'Europe : Canada, Saint-Siège, Japon, Mexique, États-Unis d'Amérique ;- l'Observatoire européen de l'audiovisuel ;- l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ;- des agences des Nations Unies (Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture - UNESCO) ;- des représentants de la société civile, du milieu universitaire et des organismes de médias.
Observateurs : Peuvent envoyer des représentants sans droit de vote ni défraiement : <ul style="list-style-type: none">- les États non membres avec lesquels le Conseil de l'Europe a un Partenariat de voisinage incluant des activités de coopération pertinentes.
MÉTHODES DE TRAVAIL
Réunions : 13 membres, 2 réunions en 2018, 2 jours 13 membres, 2 réunions en 2019, 2 jours Le Comité désignera également en son sein un Rapporteur pour l'égalité de genre. Le règlement intérieur du Comité est régi par la Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail.

Information budgétaire***2018**

Nombre de réunions par an	Nombre de jours	Membres	Plénière(s) €	Bureau(x) €	Structures subordonnées / Groupes de travail	Personnel (A, B)
2	2	13	34 100	-	-	0,5 A ; 0,5 B

2019

Nombre de réunions par an	Nombre de jours	Membres	Plénière(s) €	Bureau(x) €	Structures subordonnées / Groupes de travail	Personnel (A, B)
2	2	13	34 100	-	-	0,5 A ; 0,5 B

*Les coûts présentés ci-dessus prennent en compte les per diem et frais de voyage, l'interprétation, la traduction et l'impression des documents. Coûts calculés sur la base des per diem et des coûts des services refacturés à leur niveau de 2018.